

# Sauvegarder la neutralité: pas d'exportations d'armes depuis la Suisse

par Daniel Funk\*



Daniel Funk. (Photo mad)

*L'assouplissement de la Loi sur le matériel de guerre met en péril la neutralité suisse. C'est pourquoi le peuple doit se prononcer – en faveur de règles cohérentes, applicables de manière égale à tous les Etats.*

La Suisse est confrontée à un vote décisif: faut-il assouplir les règles d'exportation de matériel de guerre, ou le pays doit-il rester fidèle à sa ligne de conduite éprouvée?<sup>1</sup> Suite à l'assouplissement par le Parlement des dispositions en faveur de l'industrie de l'armement, un vote populaire aura lieu grâce aux 62 000 signatures recueillies.<sup>2</sup>

La révision de la Loi sur le matériel de guerre prévoit de faciliter considérablement l'exportation d'armes vers un groupe de 25 Etats. A l'avenir, ces pays devraient bénéficier d'un accès quasi illimité aux équipements militaires produits en Suisse – même s'ils sont engagés dans des conflits armés. En outre, les réexportations seraient possibles sans autorisation préalable. Les opposants à cette mesure mettent en garde contre le risque de créer un dangereux précédent.

La neutralité est au cœur du débat, même si cela n'est pas toujours précisé. Elle est un pilier fondamental de l'identité suisse et de sa crédibilité internationale. Quiconque livre des armes participe indirectement à des conflits et risque de perdre son rôle de médiateur impartial. Et quiconque fournit du matériel de guerre de manière unilatérale à des belligérants enfreint le droit de la neutralité. Une neutralité crédible exige donc des règles claires et cohérentes – sans exceptions et sans opportunisme politique.

C'est précisément l'application sélective des dispositions en matière d'exportation qui soulève des questions. Si les livraisons d'armes sont



Bewegung  
für Neutralität  
bene.swiss

évaluées différemment en fonction de la situation géopolitique du moment, la neutralité perd sa fiabilité. Elle ne peut perdurer que si elle est appliquée de manière égale à tous les Etats – indépendamment des alliances, des intérêts économiques ou des sympathies politiques.

Les partisans de l'assouplissement invoquent la protection des emplois et la compétitivité de l'industrie suisse de l'armement. Mais les intérêts économiques ne doivent pas primer sur les principes du droit international et la responsabilité humanitaire. La Suisse s'est forgé une réputation internationale de promotrice de la paix et de gardienne du droit international humanitaire – une réputation qu'il ne faut pas mettre en péril à la légère.

La large alliance formée par des organisations de la société civile, des organisations de développement et des partis politiques montre à quel point ces valeurs sont chères à la population. Grâce au référendum, c'est désormais la population qui aura le dernier mot. Elle pourra décider si des avantages économiques à court terme doivent primer sur la crédibilité à long terme et la responsabilité en matière de politique de paix.

Ce vote est donc bien plus qu'une simple question technique d'ordre législatif. C'est un engagement envers les principes fondamentaux de la Suisse. Quiconque prend la neutralité au sérieux dit Non aux exportations d'armes – et Oui à une politique cohérente, applicable de manière égale à tous.

Source: <https://bene.swiss/neutralitaet-bewahren-keine-waffenexporte-aus-der-schweiz/>, 10 avril 2026

(Traduction «Point de vue Suisse»)

\* Daniel Funk est membre du comité directeur du Mouvement pour la neutralité bene.swiss.

<sup>1</sup> <https://www.watson.ch/schweiz/armee/914669538-aus-fuhr-von-kriegsmaterial-jetzt-muss-das-volk-entscheiden>

<sup>2</sup> <https://referendum-materieldeguerre.ch>